

Objet : Maintien de l'ouverture de l'école et des services périscolaires durant l'épisode de canicule

Chers parents d'élèves,

Face à l'épisode de canicule annoncé pour les prochains jours, nous souhaitons vous informer que **l'école de Fontaine-le-Port, ainsi que les services de restauration scolaire, de garderie et d'accueil périscolaire, resteront ouverts.**

Cette décision n'a pas été prise à la légère. Nous savons qu'une fermeture de ces services aurait des conséquences importantes pour de nombreuses familles, notamment pour les parents qui ne disposent pas de solution de garde. **Notre responsabilité est d'assurer à la fois la continuité de ce service public essentiel et la sécurité des enfants accueillis.**

Depuis plusieurs jours, les équipes municipales, les agents de l'école, de la restauration scolaire et du périscolaire sont pleinement mobilisés. **Des mesures concrètes sont mises en œuvre chaque jour** pour limiter les effets de la chaleur : rafraîchissement des locaux, adaptation des activités, limitation des efforts physiques, accès régulier à l'eau et surveillance renforcée des enfants.

Parallèlement aux mesures d'urgence mises en œuvre, la Municipalité a lancé dès la semaine dernière une étude complète sur la prise en compte des fortes chaleurs dans l'ensemble des locaux accueillant les enfants. Cette étude a pour objectif d'identifier les aménagements et investissements nécessaires afin d'améliorer durablement le confort thermique des bâtiments scolaires et périscolaires et d'adapter nos équipements aux évolutions climatiques que nous connaissons désormais.

Par ailleurs, des actions concrètes ont déjà été engagées ce week-end et se poursuivront dans les jours prochains afin d'améliorer les conditions d'accueil des enfants et de limiter durablement les effets des fortes chaleurs dans les bâtiments communaux. Plusieurs interventions ont d'ores et déjà été réalisées ou sont en cours de déploiement :

- **Pose de films anti-UV sur les fenêtres des classes maternelles.**
- **Installation d'un climatiseur dans la classe des maternelles ainsi que dans le dortoir.**
- **Installation d'un climatiseur dans la classe située à l'étage de l'école élémentaire.**
- **Installation d'un climatiseur dans le bâtiment de la restauration scolaire.**
- **Installation de deux barnums dans la cour de récréation des maternelles afin de créer des zones d'ombre supplémentaires et de protéger les enfants lors des temps passés à l'extérieur.**
- **Chaque soir, les élus procéderont à l'ouverture des fenêtres des bâtiments accueillant les enfants à partir de 23 heures afin de favoriser l'entrée de la fraîcheur nocturne et d'abaisser la température des locaux avant l'accueil des élèves le lendemain.**
- **Lundi matin, la Municipalité procédera à l'acquisition de deux climatiseurs supplémentaires destinés aux deux classes restant à équiper.**
- **Généralisation de la pose de films anti-UV sur l'ensemble des fenêtres des bâtiments de l'école maternelle et de l'école élémentaire.**

Ces actions s'inscrivent dans la volonté de la Municipalité d'apporter des réponses immédiates à cet épisode de canicule tout en préparant durablement les bâtiments communaux aux épisodes de fortes chaleurs à venir. Les deux climatiseurs qui seront acquis par la commune constitueront également un équipement mobilisable au profit du CCAS lorsqu'une personne âgée rencontrera des difficultés à supporter les fortes chaleurs ou à trouver le sommeil durant les épisodes caniculaires. Cet investissement permettra ainsi de répondre aux besoins de l'école aujourd'hui tout en renforçant durablement les moyens d'action de la commune face à des épisodes de chaleur qui risquent de se multiplier dans les années à venir.

Afin d'assurer un suivi quotidien de la situation, **une cellule de crise « Canicule » se réunira chaque jour à 17 heures en mairie tout au long de la semaine prochaine.** Elle associera les services municipaux, les équipes éducatives, les représentants des parents d'élèves ainsi que les élus de la commission École-Périscolaire.

Cette cellule analysera les conditions d'accueil de la journée, les retours du terrain et les éventuelles difficultés rencontrées afin **d'adapter immédiatement les mesures mises en place lorsque cela sera nécessaire.**

Pour les familles qui souhaiteraient garder leur enfant à domicile pendant cet épisode de canicule, il suffira de le signaler à la mairie ou aux services concernés. **Aucun frais de cantine ou de garderie ne sera facturé pour les jours d'absence signalés.**

Une information sera communiquée chaque jour aux familles afin de vous tenir informés de l'évolution de la situation et des éventuelles décisions prises.

La Municipalité remercie très chaleureusement les Portifontains qui ont spontanément prêté des climatiseurs afin de faire face à l'urgence de la situation. Cet élan de solidarité témoigne de l'attachement de chacun au bien-être des enfants et illustre parfaitement l'esprit de solidarité qui anime notre commune.

L'équipe municipale tient également à remercier les agents municipaux, les équipes éducatives, les représentants des parents d'élèves et l'ensemble des familles pour leur engagement, leur confiance et leur sens des responsabilités.

Soyez assurés que la Municipalité reste pleinement mobilisée pour garantir les meilleures conditions d'accueil possibles aux enfants tout au long de cet épisode de canicule.

Bien cordialement,

**Le Maire
et l'équipe municipale de Fontaine-le-Port**